

## EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/04/2022

Référence
2022_15

Objet de la délibération
Convention avec Ardennes Ingénierie pour les travaux de création-sécurisation de stationnements Rue Rogissart et Rue Basse

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	8

Date de la convocation
31/03/2022

Date d'affichage
31/03/2022

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DE CHARLEVILLE  
Le : 06/04/2022

Et

Publication ou notification du :  
07/04/2022

L' an 2022 et le 6 Avril à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie sous la présidence de PELTIER JOSETTE, Maire

**Présents** : Mme PELTIER JOSETTE, Maire, Mmes : SARAZIN ISABELLE, SNIDARO KAREN, MM : LAVAL JEAN-MARIE, MIGEOT HERVE, NANCY DOMINIQUE, TITEUX ARNAUD

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme LAVAL GWENDOLINE à M. LAVAL JEAN-MARIE

Excusé(s) : Mme TRISTANT AURELIE, M. STEVENIN GEOFFREY

Absent(s) : Mme GILLET BRIGITTE

**A été nommé(e) secrétaire** : M. NANCY DOMINIQUE

**Objet de la délibération** : Convention avec Ardennes Ingénierie pour les travaux de création-sécurisation de stationnements Rue Rogissart et Rue Basse

Le Conseil Municipal,  
Entendu l'exposé de Madame La Maire,  
Après en avoir délibéré et procédé au vote,  
A l'unanimité

Décide :

- De solliciter, dans le cadre du dispositif Ardennes Ingénierie du Conseil départemental des Ardennes, la mission d'accompagnement à la conduite du projet suivant :

### **RD 66A (Rue Rogissart) – Rue Basse : création et sécurisation d'espaces de stationnement**

- D'approuver la convention qui précise le cadre de la mission d'accompagnement à la conduite de projet et les engagements réciproques de chaque partie
- D'autoriser madame la Maire à la signer et à intervenir si besoin.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :  
En mairie, le 07/04/2022  
Le Maire  
JOSETTE PELTIER